

COMMISSION DES DÉLÉGUÉS



Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

19.2 Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot...). L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.

19.3 – Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District.

19.4 - Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.

19.6 - Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.

RÉUNION DU 12/10/2021

Président : M. MATILI

Présent(s) : MM. BAULAY - SUZAN

Excusé(e)s :

Article 18. - **Délégués Officiels.**

Conformément à l'article 19, alinéa 3, 4, 5 et 6 du R.S.G. du District des Hauts-de-Seine.

À partir des 1/4 de finale des délégués sont obligatoirement désignés et les frais sont à la charge du club visiteur

JOURNEE DU 16 /17 OCTOBRE 2021

Date	Categorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
17/10/2021	SENIORS	D 1	23430323	VILLE D'AVRAY US 1	VILLENEUVE LA GAREN 1	2 CLUBS
17/10/2021	SENIORS	D 2	23430447	VOLTAIRE CHATENAY 1	SEVRES FC 92/ 1	2 CLUBS
17/10/2021	SENIORS	D 3	23430634	MALAKOFF USM	JEUNESD'ANTONY 1	2 CLUBS
17/10/2021	SENIORS	D 5	23430986	FONTENAY AUX ROSES 2	LUTH SC 2	FONTENAY
17/10/2021	U18	D 1	23431125	MONTRouGE FC 92/ 2	PLESSIS ROBINSON FC 1	2 CLUBS
17/10/2021	U 18	D 3	23432135	ASNIERES FC 2	VANVES STADE 2	2 CLUBS
17/10/2021	U 18	D 3	23432139	GENNEVILLERS CSM 2	LEVALLOIS SC 1	2 CLUBS
17/10/2021	U 16	D 1	23433491	LEVALLOIS SC 1	GENNEVILLERS CSM 1	2 CLUBS
17/10/2021	U 16	D 1	23433487	RUEIL MALMAISON FC 1	COURBEVOIE SPORTS 1	2 CLUBS
17/10/2021	U 16	D 2	23433612	NANTERRE ES 2	VOLTAIRE CHATENAY 1	2 CLUBS
16/10/2021	U 14	D 1	23428758	MEUDON AS 2	ISSY LES MLX 2	2 CLUBS

Journée du 14& 17 OCTOTRE 2021

Date	Categorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
14/10/2021	SENIORS	FUTSAL	24079621	CHATILLON FOOT SALLE 1	BOULOGNE BILL AC 1	2 CLUBS
16/10/2021	SENIORS	FUTSAL	24079620	NEUILLY FC 2	LES PETITS PAINS 2	2 CLUBS
16/10/2021	SENIORS	FUTSAL	24079623	ISSY LES MX FC 2	JABC	2 CLUBS
17/10/2021	SENIORS	FUTSAL	24079622	FC ASNIERES FUTSAL 1	TRAIT D.UNION FC 1	2 CLUBS